Compte rendu du Conseil de développement

En date du 25 février 2019

M. Moreau, Président du Conseil de développement du Pays de La Châtre en Berry, ouvre la séance. Il remercie tous les acteurs présents à cette réunion qui se tient à la salle du Conseil de la mairie de LA CHÂTRE.

Membres du Conseil de développement

Étaient présents : 15 membres

1	**Mme**	**Geneviève**	**BAUDIMANT**	Pôle BioDom'Centre-URGC
2	**M.**	**Daniel**	**CALAME**	Mairie de Saint Plantaire
3	**Mme**	**Agnès**	**CHAMPEAU**	Parc des Parelles
4	**M.**	**Jean-Michel**	**DEGAY**	Fédération du Bâtiment et des TP de l'Indre
5	**M.**	**Alain**	**GLAUMOT**	Office de Tourisme du Pays de George Sand
6	**M.**	**Didier**	**GONNARD**	Association Indre Nature
7	**M.**	**Arnaud**	**LAMY**	Chambre d'Agriculture de l'Indre
8	**M.**	**Jacques**	**LUCBERT**	Association Indre Nature
9	**M.**	**René**	**MARANDON**	Société Pomologique du Berry
10	**M.**	**Jean-Claude**	**MOREAU**	ADAR-CIVAM
11	**M.**	**Christian**	**NIEL**	Parc des Parelles
12	**M.**	**Maxime**	**PION**	Jeunes Agriculteurs de l'Indre
13	**Mme**	**Annie**	**ROCHOUX**	Chambre d'Agriculture de l'Indre
14	**Mme**	**Jacqueline**	**TEINTURIER**	Mairie de Montgivray
15	**Mme**	**Sylvie**	**MARCHADIER**	Direction Départementale des Territoires de l'Indre

Étaient excusés : 8 membres

1	**Mme**	**Florence**	**COTTIN**	Direction Départementale des Territoires de l'Indre
2	**Mme**	**Florence**	**DALLOT**	ADAR-CIVAM
3	**M.**	**Gérard**	**GUILLAUME**	Associations culturelles locales
4	**M.**	**Yann**	**LE STRAT**	District de l'Indre de Football
5	**Mme**	**Jacqueline**	**MAJOREL**	Office de Tourisme du Pays de George Sand
6	**M.**	**Jacky**	**NAUDET**	Union des Entreprises de l'Indre (U.D.E.I)
7	**M.**	**Yves**	**NONNET**	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Indre
8	**Mme**	**Sylvie**	**PETOLON**	CODAR Boischaut Sud

Étaient absents : 18 membres

1	**M.**	**Michel**	**BAUDIMANT**	Pôle BioDom'Centre-URGC
2	**Mme**	**Bénédicte**	**CARTELIER**	Sous-Préfecture de LA CHATRE
3	**M.**	**Fabien**	**CERVERA**	Proviseur du Lycée George Sand
4	**Mme**	**Evelyne**	**DELAIGUE**	Sous-Préfecture de LA CHATRE
5	**M.**	**Dominique**	**DELAUME**	Hôpital de La Châtre
6	**M.**	**Arnaud**	**DENORMANDIE**	Initiative Indre
7	**M.**	**Jean-Jacques**	**DESRIEUX**	Initiative Indre
8	**M.**	**Jean**	**ELION**	Fédération de Pêche de l'Indre
9	**M.**	**David**	**FOULATIER**	Union des Entreprises de l'Indre (U.D.E.I)
10	**M.**	**Patrick**	**LÉGER**	Fédération de Pêche de l'Indre
11	**M.**	**Bernard**	**MAILLIEN**	CODAR Boischaut Sud
12	**M.**	**Bernard**	**PERES**	Fédération Départementale des CUMA de l'Indre
13	**M.**	**Bruno**	**PLANTUREUX**	Fédération du Bâtiment et des TP de l'Indre
14	**M.**	**Alain**	**POLLET**	Société Pomologique du Berry
15	**M.**	**Franck**	**ROVINA**	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre
16	**M.**	**Michel**	**SUCHET**	Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Indre
17	**M.**	**Denis**	**TOUCHET**	Fédération Départementale des CUMA de l'Indre
18	**M.**	**Marc**	**TOUCHET**	District de l'Indre de Football

Le Président passe à l'examen de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1) Proposition d'intégrer au Conseil de développement la Résidence Pasteur-Foyer de jeunes travailleurs au titre de la "jeunesse" : validation

2) Transition énergétique et COT ENR : compréhension et enjeux locaux

Avec les apports des intervenants suivants :

- ***Mme Emilie Michel**, chargée de mission Développement Durable à la DDT Indre / Service Appui Transversal et Transition Énergétique (SATTE)*
- ***M. Guillaume Bauduceau**, chef de projet transition écologique de la Communauté de Communes Berry Grand Sud*
- ***M. Nicolas Thepault**, chargé de mission au Pays de la Châtre en Berry*
- ***M. Daniel Grande**, secrétaire de l'association "Virage Energie Berry"*

3) Informations et questions diverses

_____

Le Président ouvre la séance en évoquant quelques informations générales.

PNR Sud Berry

Dans le cadre de l'étude d'opportunité, le Comité de pilotage du 29 janvier 2019 à Bouzais (Cher) a permis de préciser le périmètre et l'identité du PNR Sud Berry.

- Identité : 3 critères patrimoniaux retenus (bocage, zones humides, espaces boisés)
- <u>Périmètre proposé :</u>
  - Pays de La Châtre en Berry (en totalité)
  - Pays Berry St Amandois (retrait de quelques communes au nord-est)
  - Ajout de 4 communes à l'ouest (Badecon, Gargilesse, Cuzion et Eguzon)
- Ce périmètre sera retravaillé en précisant pour chaque commune le cumul des 3 critères identitaires et la densité du bocage (maillage plus ou moins dense).

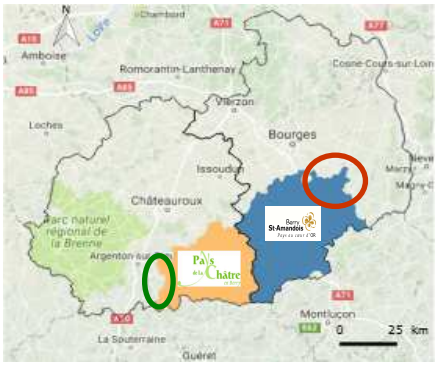

<u>Les étapes à venir :</u>

- Enjeux du périmètre retenu (avril-mai 2019)
- Concertation locale et actions de préfiguration (mai-juin 2019)
- Conclusion de l'étude d'opportunité présentée en Comité de pilotage élargi (juillet-septembre 2019)

Si l'étude conclut à l'opportunité du territoire, alors la région devra voter en commission permanente pour valider l'engagement de l'étude de faisabilité (durée de 8 mois) en vue de constituer le dossier de candidature PNR auprès de l'Etat.

La candidature PNR Sud Berry pourrait être déposée en 2021 auprès de l'Etat pour engager la démarche de labellisation du PNR (délai minimum de 3 à 5 ans).

Pays d'art et d'histoire

Une réunion organisée par la CDC de La Châtre Ste Sévère en association avec la CDC du Val de Bouzanne s'est tenue le 18 février 2019 à La Châtre pour présenter le label Pays d'art et d'Histoire. Au sein de la CDC de La Châtre Ste Sévère, Annick DUSSAULT est la personne référente du projet Pays d'art et d'Histoire.

Lors de cette réunion, les représentants du Pays Loire-Val d'Aubois ont apporté leur témoignage sur le label Pays d'art et d'Histoire portant sur le « patrimoine industriel ».

En vue de constituer un dossier de candidature solide auprès de l'Etat, il sera nécessaire de réaliser un recensement du patrimoine (bâti, naturel, paysager, immatériel…), de mettre en avant nos spécificités, et de proposer aux acteurs locaux des visites d'autres territoires labellisés.

Ce projet de label Pays d'art et d'Histoire pourrait être l'une des actions de préfiguration du PNR Sud Berry.

1) Proposition d'intégrer au Conseil de développement la Résidence Pasteur-Foyer de jeunes travailleurs au titre de la "jeunesse" : validation

Lors du dernier Conseil de développement, le Président rappelle le souhait formulé d'élargir le Conseil à des représentants de la jeunesse. A cet effet, il propose aux membres présents d'intégrer au Conseil de développement la Résidence Pasteur-Foyer de jeunes travailleurs de La Châtre qui sera représentée par **Stéphane BAUCHE**, Directeur.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

2) Transition énergétique et COT ENR : compréhension et enjeux locaux

Mme Emilie Michel, DDT Indre (cf. présentation en annexe)

1) Politiques de transition énergétique

Une **prise de conscience internationale** dans le cadre des conférences pour le Climat.

En 2015, la COP 21 a permis de conclure l'Accord de Paris visant à maintenir le réchauffement sous la barre des 2°C d'ici à 2100.

Les **ambitions nationales** se traduisent dans la loi de transition énergétique qui fixe plusieurs objectifs :

à horizon 2030 :
- Réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre
- Réduction de 30% de la consommation d'énergies fossiles
- Part des énergies renouvelables portée à 32%

à horizon 2050 :
- Réduction de 50% de la consommation énergétique finale

Pour agir, la France a adopté :
- Une **Stratégie Nationale bas-carbone** pour arriver à la neutralité carbone en 2050 *(= équilibre entre les émissions de GES sur le territoire national ET l'absorption de carbone notamment via les forêts et les sols*)
- Une **Programmation pluriannuelle de l'énergie :**
  - 500 000 logements rénovés par an
  - fermeture des centrales à charbon d'ici à fin 2022
  - 10 000 chauffages charbon et 1 million de chaudières fioul remplacés par ENR
  - 1,2 million de voitures électriques à l'horizon 2023
  - 3,4 millions de logements raccordés à un réseau de chaleur
- Un **Plan national d'adaptation aux effets du changement climatique** (inondations, submersions, crues, cyclones, sécheresses, incendies, espèces envahissantes, nouvelles maladies)

2) Etat des lieux dans l'Indre

En production d'énergies renouvelables à l'échelle de la région Centre-Val de Loire, le département de l'Indre est le 1er en hydroélectricité et le 2ème en éolien. Par contre la production en biomasse et géothermie reste encore très faible.

En 2018, la consommation énergétique de l'Indre se répartit comme suit :

- 26% en énergies renouvelables
- 74% en énergies fossiles

3/ Démarche avec l'association des maires de l'Indre

Les élus de l'Indre souhaitent conforter le développement des énergies renouvelables vers un objectif d'autonomie « département à énergie positive » et renforcer les retombées économiques locales pour les territoires.

Pour développer ces énergies renouvelables, les élus disposent :

- Du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre (SDEI)
- D'outils de financement (SEM, SERGIES, ENER Centre)
- D'outils de planification de la transition énergétique (SRADDET, SCoT, PLUi, PCAET…)
- Et de retours d'expériences sur des projets réalisés dans l'Indre

En conclusion, les services de l'Etat sont en appui et conseil des élus sur les projets de transition énergétique.

M. Lucbert juge l'exposé un peu optimiste sur la situation de l'Indre. Il rappelle tout d'abord l'importance des économies d'énergie. Puis il souligne l'écart considérable qui existe sur le département entre la production et la consommation d'énergie. Il évoque ensuite le rôle de puits de carbone joué par les forêts, le bocage et les sols. La préservation de ces milieux est donc un enjeu majeur pour la transition énergétique du territoire. Enfin le terme « transition écologique » qui englobe la biodiversité et l'énergie, serait mieux approprié aux problématiques du Boischaut Sud que le terme « transition énergétique ».

M. Lamy s'interroge sur la méthanisation et le photovoltaïque au sol.

Mme Michel indique qu'il y a peu de projets de méthaniseurs privés. Cela s'explique par la difficulté d'approvisionnement régulier en déchets à recycler provenant des collectivités ou des industries, en complément des cultures. Afin de préserver le foncier agricole, il convient d'exclure le développement du photovoltaïque au sol sur des terres agricoles.

M. Lucbert souligne qu'il faudrait plutôt encourager le développement du photovoltaïque sur les toitures des bâtiments agricoles et des bâtiments de collectivités.

M. Guillaume Bauduceau, CDC Berry Grand Sud

Située dans le Cher, la CDC Berry Grand Sud regroupe 32 communes pour une population de 12 500 habitants.

Les élus de la CDC considèrent que la transition énergétique constitue un véritable levier de développement durable du territoire : économie, social, environnemental et gouvernance.

Quelques initiatives éparses sur le territoire (SCIC BEB, projets éoliens, méthanisation, centrales solaires au sol) ont amené les élus à structurer une démarche cohérente et transversale ne se limitant pas à la production d'énergies renouvelables.

C'est dans ce contexte que la CDC a répondu à l'Appel à projet TEPCV initié par le ministère et a été lauréate en 2015 pour une durée de 3 ans (financements ADEME/région/Etat).

En quelques chiffres, le bilan du programme TEPCV c'est :

- 590 enfants sensibilisés sur les thèmes de l'énergie et du gaspillage alimentaire dans 13 écoles
- Mise en place de permanence « info énergie » à destination des administrés (Le Châtelet et Châteaumeillant)
- Réhabilitations lourdes de bâtiments publics : Logements à Préveranges, le siège social de la Communauté de communes, la maison médicale à Châteaumeillant, etc.
- 2 installations de chaudière collective au bois associées à un réseau de chaleur (Saint Hilaire en Lignières et Ainay le Vieil), une extension de réseau (Saulzais le Potier), la future chaudière collective au bois pour la Résidence Autonomie Berry Grand Sud.
- 1 unité de méthanisation en cogénération et un diagnostic territorial du potentiel mobilisable pour de nouveaux projets à venir dont 2 qui viennent de répondre à l'Appel à projets de l'ADEME.
- 2 centrales solaires photovoltaïques au sol sur d'anciennes décharges pour une puissance installée de 2 MW (Le Châtelet et Epineuil le Fleuriel).
  Sur cette même thématique, la Communauté de communes est engagée dans un projet innovant de centrale solaire flottant d'environ 5 MW sur le lac de Vougon à Saint Georges de Poisieux.
- 5 communes accompagnées dans des plans de gestion différenciée dans le cadre de l'évolution réglementaire de l'usage des produits phytosanitaires
- 15 véhicules électriques et implantation de bornes de recharge dans 8 communes du territoire pour assurer un maillage équilibré
- 775 points lumineux rénovés dans 16 communes

Au total, ce sont près d'1.5 millions € de subventions pour le territoire au profit de projets structurants (27% de reste à charge en moyenne pour les maîtres d'ouvrage).

Forte de cette expérience, la CDC a souhaité renforcer son engagement par la pérennisation du poste d'animation et la définition de nouvelles orientations dans la continuité du travail engagé :

1. **Définition d'un PCAET volontaire**
   - *Contractualisation avec le Bureau d'études Energie demain pour la réalisation du « profil climat » de la Communauté de communes*
2. **Communication/Sensibilisation du grand public (+ écoles) et des élus aux enjeux de la transition énergétique**
   - *Organisation de la semaine du Développement Durable 2019 (du 30 mai au 5 juin)*
3. **Rénovation du patrimoine public et rationalisation du parc (hiérarchisation des investissements)**
   - *Accompagnement des communes dans la définition des objectifs*
   - *Identification des subventions mobilisables*
   - *Accompagnement dans la constitution des dossiers de subvention (CRST, CEE, aides du département)*
   - *Coordination des projets avec les partenaires*
4. **Mise en place d'une restauration collective responsable et valorisation des circuits courts avec les agriculteurs**
   - *Diagnostic en cours de réalisation auprès de 25 structures (écoles, collèges, MARPA, EHPAD, ESAT, etc.)*
5. **Développement et valorisation des énergies renouvelables**
   - *Accompagnement des projets engagés : parcs éoliens, centrales solaires (au sol et flottante), méthanisation (AAP ADEME), bois énergie*
   - *Identification des potentiels de développement et de valorisation*
   - *Réflexion engagée sur la création d'une SEM ENR : développer une boucle vertueuse pour générer de l'investissement au profit de la transition énergétique (les crédits réinjectés dans des projets locaux vont créer une économie circulaire dédiée à la transition écologique du territoire)*
6. **Animation du « Contrat d'Objectif Territorial Énergies Renouvelables » (COT ENR)**
   - *Animation du dispositif sur le territoire du Pays Berry Saint Amandois*

La transition énergétique, c'est une démarche territoriale et globale qui implique de travailler en étroite collaboration avec de nombreux acteurs (Pays, Département, Région, services de l'Etat, ADEME) pour créer un levier de croissance durable sur le territoire.

M. Nicolas Thépault, Pays de La Châtre en Berry

Le COT ENR est un contrat de 3 ans avec l'ADEME et la région Centre Val de Loire portant sur le développement des énergies renouvelables :

- Géothermie ⇨ subvention jusqu'à 70% (COT ENR + CRST)
- biomasse (chaufferie à bois) ⇨ subvention jusqu'à 45% (COT ENR)
- énergie solaire thermique ⇨ subvention jusqu'à 45% (COT ENR)

Le COT ENR concerne 138 communes réparties sur les Pays de La Châtre en Berry (51) et du Berry Saint Amandois (87) avec une animation dédiée assurée respectivement par Nicolas THEPAULT et Guillaume BAUDUCEAU.

Quel est l'intérêt du dispositif ?

- Mettre en synergie l'ensemble des acteurs du territoire.
- Apporter une assistance technique, de la prise de décision jusqu'au suivi des installations, ainsi qu'un soutien financier des travaux.
- Impliquer les partenaires techniques dans l'émergence et l'accompagnement des projets EnR du territoire.

Localisation des projets du COT ENR sur le Pays de La Châtre en Berry

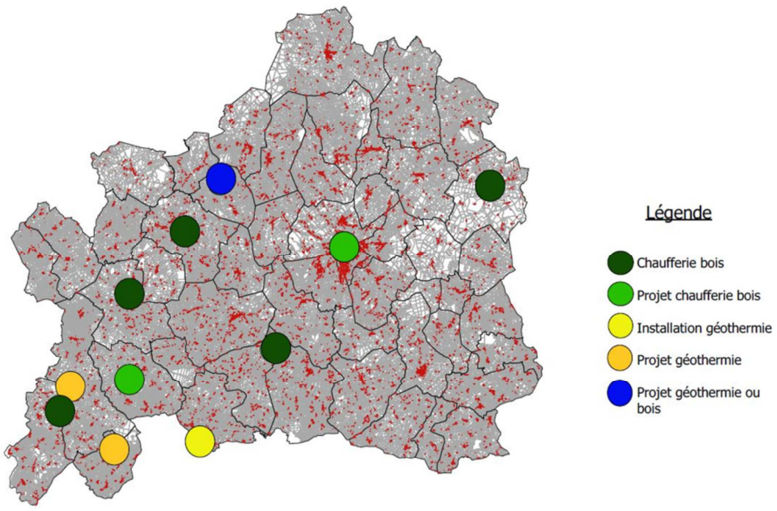

Avancement des projets du COT ENR sur le territoire

Maître d'ouvrage	Usage	Energie	Etat d'avancement
CDC La Châtre Sainte Sévère	4 bâtiments intercommunaux+ lycée	Bois	Etude de faisabilité réalisée
Crozon sur Vauvre	Réseau centre bourg et ouverture aux particuliers	Bois	Travaux en cours
Montchevrier	Mairie et salle des fêtes	Bois	Etude de faisabilité réalisée
Complexe Les Dryades (Pouligny Notre Dame)	Golf	Bois	Pré-étude
Vicq Exemplet	Extension du réseau communal	Bois	Pré-étude
Tranzault	18 bâtiments communaux	Bois ou Géothermie	Volonté de faire une étude de faisabilité
Lourdoueix Saint-Michel	Ancien collège	Géothermie	Consultation
Orsennes	Maison médicale	Géothermie	Pré-étude

Outre les projets portés par les collectivités locales, le COT ENR s'adresse également aux acteurs privés (entreprises, hébergeurs…).

M. Bauduceau indique que le COT ENR permet aux porteurs de projets d'avoir une visibilité sur 3 ans des subventions mobilisables pour leur installation en énergie renouvelable.

M. Le Roux précise que le COT ENR est renouvelable une fois portant sa durée à 6 ans. De plus ce projet démontre l'intérêt de coopérer avec le Pays Berry St Amandois pour atteindre une masse critique suffisante. Enfin l'émergence de nouveaux projets sur le territoire permettrait de dépasser les objectifs fixés par l'ADEME.

M. Lucbert évoque le solaire thermique. C'est une technologie très simple et robuste, assez mal connue des artisans, qu'il conviendrait de développer sur le territoire. C'est une solution intéressante pour la production d'eau chaude dans l'habitat privé (production en moyenne de 6 mois par an). Il insiste également sur la traçabilité du bois énergie. En effet, il faudrait privilégier une production locale dans le cadre d'une gestion durable de la ressource.

M. Calame confirme que le solaire thermique installé sur le camping de fougères permet la production d'eau chaude d'avril à octobre.

M. Daniel Grande, association "Virage Energie Berry"

"Virage Energie Berry" est une association récente créée fin 2017, suite aux travaux d'un groupe de berrichons sur le scénario MEGAWATT (100% d'énergies renouvelables en 2050).

Le texte fondateur « manifeste » a l'ambition de faire de la transition énergétique une opportunité pour le développement durable du Berry en conciliant les 3 dimensions économique, sociale et environnementale.

Les chiffres sont éloquents : malgré sa ruralité et la déprise démographique, le Berry partage avec la région les caractéristiques d'un étalement urbain et d'une artificialisation des sols conséquents. L'habitat a un poids plus élevé que la moyenne nationale dans la consommation d'énergie finale. La vacance de logements et commerciale est élevée et en croissance.

L'année 2019, offre une opportunité d'aligner les planètes et de se poser la question de la transition énergétique : la prise de conscience et les outils de planification locale sont là (PLUi et SCoT mais aussi projet de SRADDET validé en décembre 2018, délibération transition énergétique et COP régionale du 28/02/2019).

Un regard sur le SCoT (diagnostic et PADD) : le paysage de bocage est central (chapitre 2 intitulé paysage, transition énergétique et mise en tourisme) ; il est bien sûr au cœur du projet de PNR en cours d'étude.

Qu'est-ce que le paysage ? La définition en est donnée par ailleurs dans les documents SCoT ; elle est plus large que le paysage naturel. Et le paysage est-il si naturel que cela et sans ruptures ? Lequel veut-on mettre en avant et en valeur ?

Pour la transition énergétique, il insiste sur l'importance de la perception du paysage par les piétons, marcheurs, randonneurs à pied ou à vélo : aménagements spécifiques (mobilier de stationnement vélo, voie de circulation douce, essences des haies dans les jardins, clôtures, végétalisation des parkings des centres commerciaux…), préservation des haies avec des arbres le long des itinéraires GR et rénovation de bâti et d'ilots.

La transition énergétique est très présente notamment dans la partie « structurer le développement économique (circuits courts, agriculture, biomasse) » comme dans la partie « structurer l'armature urbaine (centres bourgs et villes) ».

La politique de l'habitat est bien présente mais de manière dispersée dans les divers documents SCoT. Les instruments OPAH, baux à réhabilitation, PIG, SEM sont cités.

Il y a là une double opportunité, porter la transition énergétique et un programme local de l'habitat dans le DOO, ce qui donnerait une réalité opérationnelle aux orientations de la planification du SCoT.

L’association "Virage Energie Berry" vise 2 objectifs majeurs :

- Faire des propositions sur le développement des énergies
- Et Développer un réseau de citoyens

3) Informations et questions diverses

Grand débat national

Dans le cadre d’une rencontre, le Préfet de l’Indre a confirmé que l’Etat laissait une totale liberté d’organisation du grand débat sur le territoire national.

Sachant que les maires du Pays ne souhaitent pas organiser de débat, le bureau du Conseil de développement suggère l’organisation éventuelle d’un débat sur le thème de la « transition écologique ».

Pour organiser ce débat, il faudrait réserver une salle, disposer de volontaires pour animer le débat en ateliers, faire le compte rendu en fin de séance et le transmettre à la préfecture.

Compte tenu des délais jugés trop courts, et sachant que le collectif « alternative citoyenne » organisera un débat citoyen à Neuvy Saint Sépulchre le 8 mars prochain, il est décidé de ne pas multiplier les initiatives sur le territoire.

Toutefois le Conseil de développement adressera une contribution écrite au grand débat national sur le thème « démocratie et citoyenneté » en réponse aux questions suivantes :

- quelle serait selon vous la meilleure façon de désigner les conseillers communautaires ou métropolitains ?
- quels sont les dispositifs de démocratie participative expérimentés ou mis en œuvre sur votre territoire qui vous semblent mériter d'être appliqués ailleurs ?

Collectées en fin de séance, le Président remercie les membres de leurs contributions qui seront adressées par le Pays à la Coordination Nationale des Conseils de développement chargée de leur transmission aux services de l’Etat.

M. Moreau clôt la séance.

Jean-Claude MOREAU

Président du Conseil de développement
du Pays de La Châtre en Berry

ANNEXE : Présentation de la DDT de l'Indre

Conseil de développement
Pays de la Châtre en Berry

*****

25 février 2019

Direction départementale des Territoires de l'Indre

1

Sommaire

1/ Politiques de transition énergétique

2/ Etat des lieux dans l'Indre

3/Démarche avec l'association des maires de l'Indre

Direction départementale des Territoires de l'Indre

2

Le Contexte international

Le Climat

PARIS2015
CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COP21·CMP11

Objectifs : +2°C/1,5°C

Science: Rapport du GIEC +1,5° C

Trajectoire actuelle : à minima +3°C en 2100 et plus au delà

L'économie

Coûts des ENR inférieurs* ou équivalents** aux énergies fossiles

*hydro, géothermie, biomasse, éolien
**PV, méthanisation
Etude IRENA= Agence internationale des ENR

Coûts du stockage en net réduction

La (géo) politique

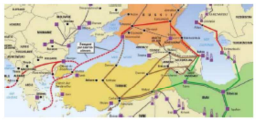

Zones de conflits :
- Moyen-orient,
- Russie/Ukraine, etc

Critiques sur le Nucléaire

Phénomènes mondiaux :
- décentralisations,
- mini-réseaux,
- autoconsommation

- D'ici 2020 : révision à la hausse des objectifs de réduction d'émissions ⇒ échec Cop 24
- Des pays engagés dans l'Accord de Paris pour le climat,
- Besoin de multiplier par 5 les investissements dans les énergies propres,

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

-40% d'émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990

-30% de consommation d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012

Porter la part des énergies renouvelables à **32%** de la consommation finale d'énergie en 2030 et à **40%** de la production d'électricité

Réduire la consommation énergétique finale de **50% en 2050** par rapport à 2012

-50% de déchets mis en décharge à l'horizon 2025

Diversifier la production d'électricité et baisser à **50%** la part du nucléaire à l'horizon 2025

- Suite à l'Accord de Paris pour le climat : le gouvernement a fixé pour cap la **neutralité carbone dès 2050** pour le territoire français (plan climat juillet 2017).

Stratégie française énergie/climat

Programmation PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

⇒ Fixe les priorités d'actions dans le domaine de l'énergie

STRATÉGIE NATIONALE BAS-CARBONE

Stratégie pour arriver à la neutralité carbone en 2050

La neutralité carbone, c'est l'équilibre entre les émissions de GES sur le territoire national ET l'absorption de carbone (via notamment les forêts et les sols).

Programmation PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

Priorités d'action pour 2023

- 2,5 millions de **logements rénovés**, soit 500 000 logements par an, dont la moitié occupés par des ménages modestes

- **fermeture** des 4 dernières **centrales à charbon** d'ici à fin 2022

- 10 000 chauffages charbon et 1 million de chaudières fioul remplacés par ENR ⇒ coup de pouce « économies d'énergie »

- 1,2 million de **voitures particulières électriques** à l'horizon 2023
⇒prime à la conversion et du bonus écologique + fin de la vente des véhicules particuliers thermiques en 2040

- 3,4 millions de logements raccordés à un réseau de chaleur ⇒ augmentation fonds chaleur

FONDS CHALEUR ADEME
› Biomasse
› Géothermie
› Réseaux de Chaleur
› Solaire Thermique

STRATÉGIE NATIONALE BAS-CARBONE

1/ Forte **baisse consommation d'énergie** dans tous les secteurs ⇒ sobriété et efficacité énergétique, économie circulaire constructions BBC

2 / **Énergie décarbonée** en 2050 ⇒ développement de la biomasse, de la chaleur et de l'énergie renouvelables, mobilité 100 % décarbonée en 2050

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Direction départementale des Territoires de l'Indre 12

STRATÉGIE NATIONALE BAS-CARBONE

3/ **Forte réduction des émissions non issues de la consommation d'énergie** (fertilisants, ruminants, déchets, procédés industriels…)

ex pour l'agriculture : changements de modes de consommation ⇒ produits issus de l'agro-écologie…

4 /**Augmentation des puits de carbone** (forêts, bois, terre, processus de capture et de stockage du carbone) ⇒ lutte contre l'artificialisation des terres, renforcement du stock de carbone des sols agricoles, amélioration de la gestion forestière

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Direction départementale des Territoires de l'Indre 13

LE PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ADAPTER le territoire aux effets du changement climatique (inondations, submersions, crues, cyclones, sécheresse, incendie, espèces envahissantes, nouvelles maladies…)

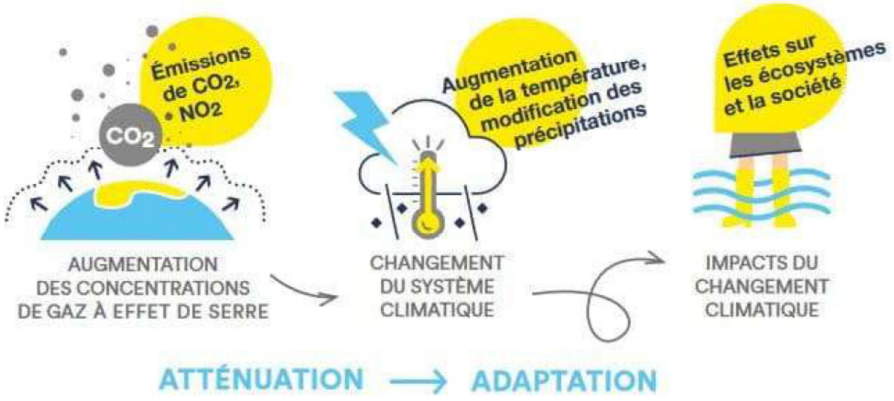

Sommaire

1/ Politiques de transition énergétique

2/ Etat des lieux dans l'Indre

3/Démarche avec l'association des maires de l'Indre

État des lieux des ENR dans l'Indre

2ème producteur électricité renouvelable de la région

-1er

- 2ème

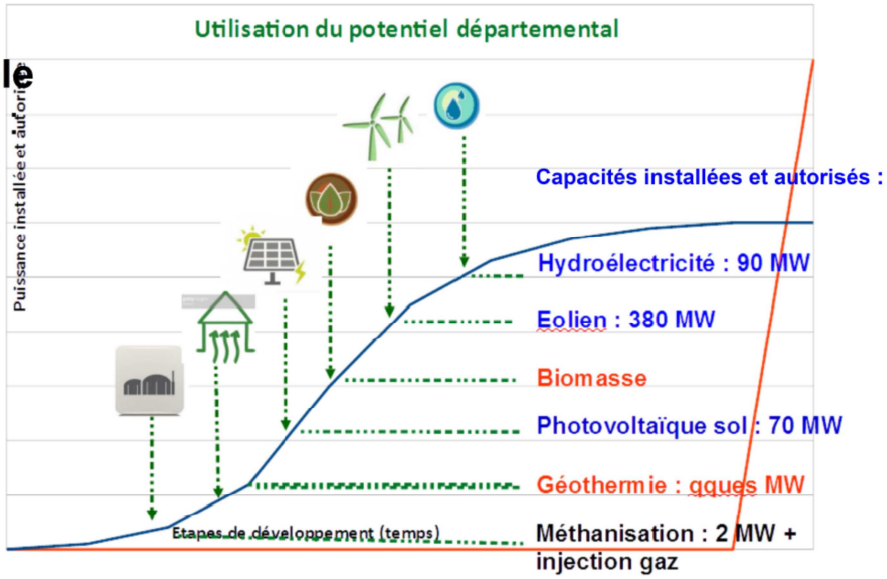

Demain, l'Indre un département à énergie positive ?

Production ENR installée en 2018 et estimée à l'horizon 2020 et consommation électrique de l'Indre

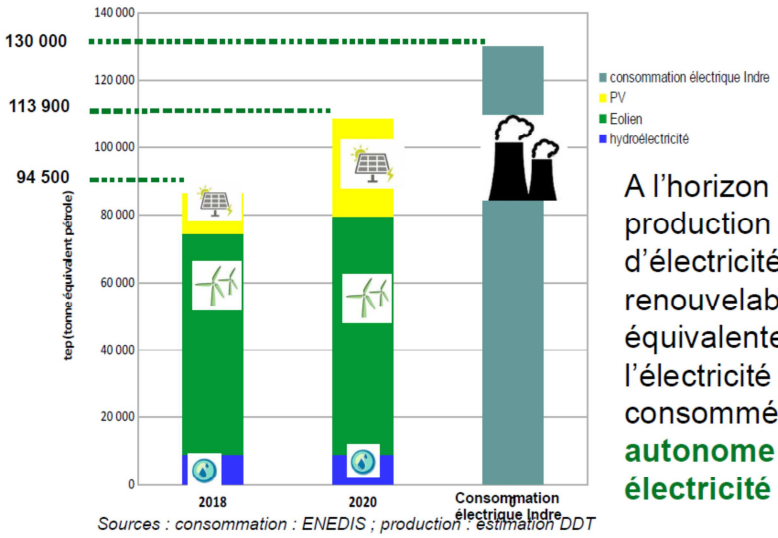

Sources : consommation : ENEDIS ; production : estimation DDT

A l'horizon 2020, la production d'électricité renouvelable serait équivalente à l'électricité consommée ⇒ **autonome en électricité**

Demain, l'Indre un département à énergie positive ?

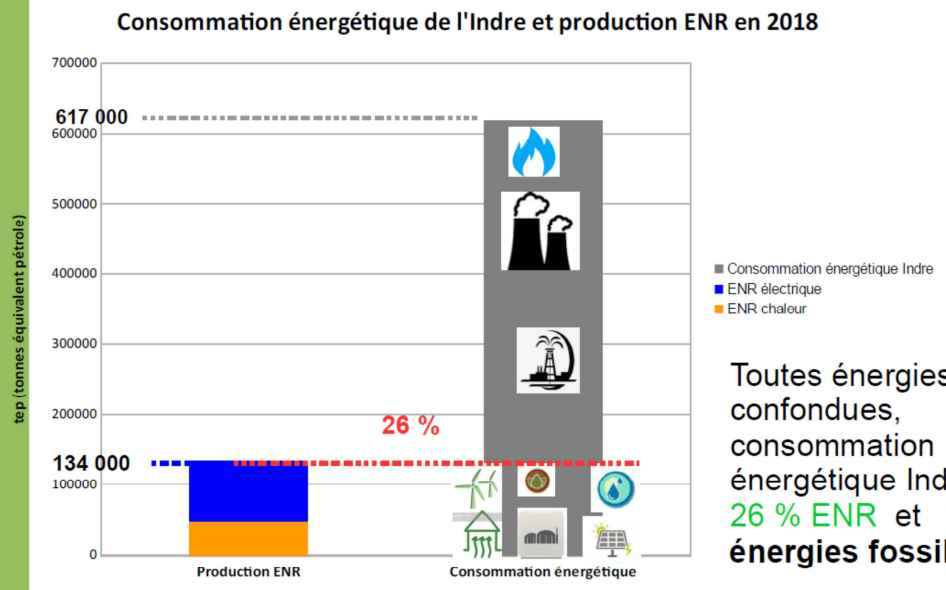

Toutes énergies confondues, consommation énergétique Indre : 26 % ENR et **74 % énergies fossiles**

Sources : consommation : Atlas départemental Lig'Air/DREAL ;
production : estimation DDT (production de biocarburant non intégrée)

Sommaire

1/ Politiques de transition énergétique

2/ Etat des lieux dans l'Indre

3/ Démarche avec l'association des maires de l'Indre

Séquence AMI ENR 8 novembre 2018

- POURSUIVRE et RENFORCER le développement de l'ensemble des ENR vers un objectif d'autonomie, ***« département à énergie positive »***
- Développement territorial EQUILIBRE :

  Définir une stratégie conjointe pour maîtriser ce développement tout en **préservant les autres potentialités du territoire** (patrimoine naturel, culturel et touristique)
- Renforcer les RETOMBEES ECONOMIQUES LOCALES pour le territoires : les communes, communautés de communes, entreprises et habitants

Séquence AMI ENR 8 novembre 2018

- **Outils opérationnels** pour les élus porteur un projet ENR sur leur territoire :
- **SDEI** : 1er interlocuteur des élus + plaquette communication
- outils de **financement** : SEM, SERGIES, ENER Centre
- Outils de **planification** de la transition énergétique ⇒ documents d'urbanisme

Outils de la transition énergétique

- SRADDET
- PCAET
- Document de planification ⇒ PLUi

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maîtrise des ENR : définir les zones de développement des ENR, cadastre solaire...

Consommation d'espace, conception urbaine, principes d'aménagement

Stratégie NATIONALE BAS-CARBONE

Organisation de la mobilité

Projet de territoire

Protection des forêts, haies, espaces boisés, milieux naturelles...

Promotion d'un cadre bâti vertueux, sobritété, efficacité énergétique

LE PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Programmation PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

Retours d'expériences des élus engagés dans la transition énergétique :

- projet **éolien** CDC Marche Occitane Val d'Anglin
- **géothermie Niherne** pour chauffer une école,
- projet de **méthanisation** sur Vatan par la Maire de Reboursin (portage privé)
- projet **photovoltaïque au sol** sur un centre d'enfouissement de déchets à **Gournay**
- **réseau de chaleur** à **Saint-Plantaire**
- **projet territorial** de transition énergétique à **Saint-George-sur Arnon**

Merci de votre attention

Emilie Michel
Mission développement durable
emilie.michel@indre.gouv.fr

Sylvie Marchadier
Réseau Territorial
sylvie.marchadier@indre.gouv.fr

Service d'Appui Transversal et Transition Energétique
ddt-satte@indre.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction départementale des Territoires de l'Indre

30